COLLEGE CESAR FRANCK

13, rue César Franck
91120 PALAISEAU
☏ 01 60 14 06 45
🖷 01 69 31 17 84
N°RNE 0911034E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège César FRANCK
en sa séance du 13 novembre 2007

Date de convocation : **25/10/2007**

Le Conseil d'Administration du Collège César FRANCK à PALAISEAU
13, rue César FRANCK 91120 PALAISEAU
sur convocation de son Président, adressée le 25/10/2007
s'est réuni le 13/11/2007 au Collège César FRANCK à PALAISEAU

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de présent : 19
Nombre de votants : 19

Etaient présents :

Principal :	M. DUBOIS
Principale- Adjointe :	Mme CHANTELAT
Gestionnaire :	Mme TIEFENBACH
Conseiller d'Education :	M. FRELICH
Professeurs :	M. COSTINESCO Mmes AUCLAIR,SENDER,BUREAU, MENORET, BOISSONNEAU
Parents d'élèves :	M. LETOURNEL Mmes GABRIEL, ONILLON, MAYORAL
Elèves :	Mlles SANCHEZ, ORFILA
Personnels administratifs et de Service :	Mmes DESPLANCHES, ROY
Collectivités de rattachement :	Mme POUTIER-LOMBARD
Collectivités locales :	M. LAMBERT
Agent Comptable : (voix consultative) :	
Personnalité qualifiée :	
Membre invité :	

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par Monsieur le Principal à 18h.

Délibération n° D2/11/2007

Le conseil d'Administration
Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983
Vu le décret n° 85-924 du 30 juillet 1985 (art. 16)
Considérant les règles applicables au contenu ou à l'organisation de l'action éducative (art. 15-12 de la loi du 22 juillet 1983 précitée),

DELIBERE

OBJET : DBM N°7 (exercice 2007)

Article 1 :
Le Conseil d'Administration adopte la Décision Budgétaire Modificative N° 7.
Article 2 :
Le prélèvement de **1 500 €** sur les fonds disponibles du service R2 est affecté à l'achat d'un lave-linge et de matériels de restauration.
Les crédits seront ouvert au chapitre D6068.

La présente délibération est soumise au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants :	19
Nombre de suffrages exprimés :	19
Pour l'adoption :	19
Contre :	00
Abstentions :	00
Refus de vote :	00

Date de l'affichage :

La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée au registre des délibérations du Conseil d'Administration sous le numéro D2/11/07 affichée et transmise.

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie	le 23.11.07
à Monsieur le Président du Conseil Général	le 23.11.07
à Monsieur le Préfet	le 23.11.07

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Fait à PALAISEAU, le 23.11.2007
Le Chef d'Etablissement,

Alain DUBOIS